

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mars 2012.

À 21 h 15, le mercredi 21 mars 2012, s'est ouverte dans la grande salle du centre socio-culturel de l'Epine-Guyon, l'Assemblée générale ordinaire de l'association syndicale libre du Domaine des Hautes Bruyères.

Elle a examiné l'ordre du jour défini sur sa convocation.

1) Constitution du bureau de l'Assemblée.

Aucun candidat ne se proposant, le bureau de l'Assemblée, sur proposition du président de l'ASL se constitue comme suit :

Président : Emmanuel ELALOUF

Secrétaire : Didier MARTARECHE

Scrutateurs : Luis CAMEIRAO & Roger CARTRET

Le président constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée et que 27 propriétaires sont présents et détiennent 51 pouvoirs. Ce total de 78 présents ou représentés permet à l'Assemblée de délibérer valablement sur l'ordre du jour.

2) Rapport d'activités du bureau pour l'exercice 2011.

Emmanuel ELALOUF informe l'Assemblée des dossiers que le bureau a examinés au cours de l'année écoulée. Parmi ceux-ci :

La résolution des problèmes de notre antenne TV.

La sente piétonnière (cf alinéa 8).

Un courrier à la mairie de Franconville sur les problèmes de voirie (circulation et stationnement anarchique sur le chemin des Pommiers Saulniers). Courrier sans réponse le 21 Mars 2012.

La seconde phase de l'élagage a été réalisée.

Pose des panneaux 'propriété privée' et de bornes anti-stationnement aux entrées du Domaine.

M. Patrick BOUCHENAH présente à l'Assemblée le site internet dédié à notre Domaine, site qu'il a développé, bénévolement, à la demande du bureau. Pour mémoire, ce site est accessible à l'adresse : <http://hautes.bruyeres.free.fr>

Emmanuel ELALOUF remercie Patrick BOUCHENAH au nom de l'ASL.

3) Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2011.

Aucune remarque n'est faite par l'Assemblée sur les comptes présentés par Lionel HUBERT et tels qu'annexés à la convocation.

Ces comptes, d'où il ressort un résultat courant de gestion déficitaire d'un montant de 998,78 €, sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

4) Quitus au bureau pour sa gestion 2011.

Aucune remarque n'est faite par l'Assemblée qui donne, à l'unanimité, son quitus, sans restriction aucune, au bureau pour sa gestion au cours de l'exercice 2011 .

5) Présentation et approbation du budget de l'exercice 2012.

Aucune remarque n'est faite par l'Assemblée qui adopte son budget 2012 à l'unanimité. Le résultat déficitaire de ce budget prévisionnel sera imputé sur les réserves. L'abattage, en urgence, d'arbres morts dans la futaie entrainera sur cet exercice des charges exceptionnelles .

6) Approbation du montant de la cotisation 2012.

L'Assemblée valide le montant de la cotisation à 140 € à l'unanimité et fixe au **31 mai 2012** la date limite de versement.

Le trésorier rappelle que le règlement en 2 fois est possible.

7) Renouvellement de mandats

Tous les membres du bureau se représentent . Madame Marie-Christine RACOVSKI fait également acte de candidature. Madame Marie-Christine RACOVSKI , messieurs Luis CAMEIRAO, Roger CARTRET, Emmanuel ELALOUF, Lionel HUBERT et Didier MARTARECHE sont élus à l'unanimité pour une durée de 3 ans. Ils acceptent tous le mandat qui leur est confié.

8) Présentation du projet pour le chemin piétonnier

Le bureau informe l'Assemblée que plusieurs devis ont été demandés à différentes entreprises. Les devis établis varient de 4500 € à plus de 15000 €. Le bureau estime que ce coût est sans rapport avec les dégradations observées. Demande est faite à l'Assemblée de proposer une idée afin de faire évoluer ce dossier . Monsieur BENLARBI, maire adjoint, se propose de faire intervenir les services techniques de Franconville, afin de faire un chiffrage du coût de ces travaux.

9) Présentation du projet pour les balcons

L'Assemblée précédente avait constaté que des balcons à ossature bois présentaient une dangerosité importante. Au vu du coût élevé d'un remplacement à l'identique, le bureau avait été mandaté pour rechercher d'éventuelles solutions alternatives. L'Assemblée valide, par 61 voix pour, 7 abstentions et 10 voix contre, la convocation d'une assemblée générale extraordinaire aux fins de délibérer sur d'éventuelles modifications du cahier des charges, quant aux options possibles lors du remplacement des balcons des maisons de type Fontainebleau et Valençay. Cette assemblée se tiendra à l'automne 2012.

10) Fête des voisins 2012

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de participer à la fête des voisins, le vendredi 1er Juin 2012. Les bonnes volontés sont toutes les bienvenues.

Une réunion de préparation sera organisée dans le courant du mois d'avril.

11) Questions diverses

Un propriétaire demande que soit sollicité, auprès de la mairie, l'installation d'un passage piéton protégé à l'entrée du domaine sur le chemin des Pommiers Saulniers.

L'Assemblée propose de rajouter 3 ou 4 panneaux 'propriété privée' sur les bords extérieurs de la futaie.

A la question d'un propriétaire concernant la possible présence de termites dans les arbres morts abattus dans la futaie, la réponse d'un des responsables des espaces verts au sein du bureau est catégorique : " NON ! "

Tous les points à l'ordre du jour ayant été examinés, le président lève la séance, il est 22 heures 45.

De tout ceci il a été établi le présent procès verbal.

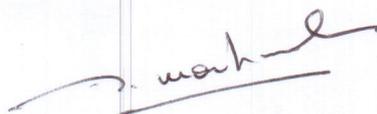
Emmanuel ELALOUF
président de séance



Luis CAMEIRAO
Scrutateur



Didier MARTARECHE
secrétaire de séance



Roger CARTRET
Scrutateur

